

**GROUPE « BOUSSY EN MOUVEMENT »
LISTE D'INTERET COMMUNAL »**

Bonjour à tous,

Le centre ville, ses commerces et son marché connaissent de réelles difficultés qui posent la question de la diversité commerciale et du maintien de ces d'activités de proximité dans le cœur de notre commune.

Romain Colas et sa majorité ont décidé de mettre en place un « périmètre de sauvegarde » du commerce et de l'artisanat afin d'y instituer un droit de préemption en faveur de la commune. Concrètement, cela signifie que la Ville pourra désormais acquérir tout commerce du centre ville mis en vente, par préférence à l'acheteur éventuel.

Nous n'avons pas voté cette délibération car nous estimons qu'elle comporte des risques pour la commune :

- sur le plan juridique, des procédures pourront être intentées par le vendeur, les créanciers, les fournisseurs qui s'estimeraient lésés.
- sur le plan financier, la Ville devra être en mesure de faire face à une dépréciation du fonds, notamment s'il n'est plus exploité et qu'il n'a plus de clientèle. Elle peut éventuellement être amenée à en assumer l'exploitation ou tout au moins la gestion (dans quelles conditions ?...) avant d'en assurer la revente (on peut d'ailleurs se demander à qui et comment le bien sera revendu ?...).

Lorsque nous avons posé ces questions, Romain Colas nous a répondu qu'il ne s'agissait pas forcément de mettre en œuvre cette procédure mais de marquer une volonté municipale. Bref, on est en droit de se demander s'il y a une réelle intention de faire ou s'il s'agit plutôt d'une politique d'affichage et de communication à laquelle notre Maire nous a habitués depuis son élection.

Avant de se lancer dans de telles procédures, nécessairement longues ou compliquées, nous pensons qu'il faut dynamiser ce cœur de Ville, relancer son marché, organiser des animations sur la place et mettre en œuvre des actions concrètes contre les incivilités qui y deviennent par trop fréquentes. D'autres communes, proches de nous, y parviennent, pourquoi pas Boussy-Saint-Antoine ?

Bien cordialement,

Vos élus : Michel PERRIMOND, Jeanne-Marie DELPIAS, Gilberte OTTIN, Romain VEZINE